

**Procès-verbal de la séance du mardi 7 novembre 2023
Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants**

<p align="center"><u>Étaient présents</u></p> <p>Sonia Dandurand Isabelle Lefebvre Jonathan Poissant Mélissa Lavoie Jacinthe Cyr Giscar Feuting</p> <p>Nathalie Comeau Amélie Paquette Catherine Gignac Isabelle Boisvert Lyne Bruneau Chantal Millier</p> <p>Isabelle Monarque</p> <p align="center"><u>Étaient absents</u></p> <p align="center"><u>Public</u></p> <p>Pas de public</p> <p align="center"><u>Prochaine rencontre</u></p> <p>6 décembre 2023</p>	<p><u>Avis de convocation</u></p> <p>Séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le mardi 7 novembre 2023 à 18h30 au salon du personnel</p> <p>Procès-Verbal</p>
	<p>1. Ouverture de la séance</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>2. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 octobre 2023</p> <p>2.1 Suivi au procès-verbal</p> <p>3. Parole au public</p> <p>4. Adoption – approbation</p> <p>4.1 Normes et modalités d'évaluation 2023-2024 (adoption) 4.2 Activités complémentaires (approbation) 4.3 Atelier CRÉASON utiliser fonds à destination spéciale (approbation)</p> <p>5. Dossiers courants</p> <p>5.1 Fond à destination spéciale, information</p> <p>6. Parole au président ou à la présidente 7. Parole au représentant au comité de parents 8. Parole aux enseignants 9. Parole à la technicienne au service de garde</p> <p>10. Parole à la direction 11. Levée de l'assemblée</p> <p>Isabelle Monarque, Directrice Isabelle Lefebvre, présidente</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance</p> <p>La séance débute à 18 :33</p>
1.1		<p>Constatation du quorum et ouverture de la séance:</p> <p>Quorum confirmé.</p>
1.2		<p>Nomination d'un(e) secrétaire</p> <p>Mme Jacinthe Cyr se propose.</p>
1.3	<p>152-CÉ 23-24-12</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Chantal Millier et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 7 novembre 2023.</p>
2.	<p>152-CÉ 23-24-13</p>	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2023</p> <p>Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité par courriel, il sera déposé sur le site de l'école.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par M. Jonathan Poissant et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 octobre 2023.</p>
2.1		<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>Aucun suivi</p>
3.		<p>Parole au public</p> <p>Aucun public ce jour</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
4.		Adoption - Approbation
4.1	152-CÉ 23-24-14	<p>Normes et modalités</p> <p>Mme Monarque présente les normes et modalités établies par les enseignants pour l'année scolaire 2023-2024. Celles-ci ont pour objectif de présenter aux parents ce qui sera évalué à chaque bulletin. Trois bulletins doivent être produits pour l'année scolaire 2023-2024 et une communication en octobre.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Sonia Dandurand et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter les normes et modalités 2023-2024 telles que présentées. Les documents sont déposés sur le site Web de l'école.</p>
4.2	152-CÉ 23-24-15	<p>Activité complémentaire</p> <p>Les enseignantes de 4^e année souhaitent aller au Centre des Sciences de Montréal IMAX le 15 décembre 2023. Les frais seraient assumés par les parents en ne dépassant pas le montant maximum de 40\$ pouvant être chargé aux parents. Un sondage sera fait auprès des parents, l'activité aura lieu seulement si l'approbation des parents est égale ou supérieure à 80%.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Lyne Bruneau et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver l'activité proposée.</p>
4.3	152-CÉ 23-24-16	<p>Atelier CRÉASON utiliser fonds à destination spéciale (approbation)</p> <p>Une semaine des Arts est organisée à l'école au mois d'avril. Le comité organisateur souhaite faire vivre un atelier de création de prototypes d'instruments de musique à partir d'objets récupérés. C'est la compagnie CRÉASON qui viendrait animer ces ateliers. Ces derniers seraient étalés sur 5 journées et une 6^e journée serait réservée pour que tous les enfants puissent participer à un spectacle et utiliser les instruments confectionnés. L'école propose que les frais liés au spectacle soient pris dans le fonds à destination spéciale de l'école, ce qui représente 3 188,80\$.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>SUR POPOSITION dûment faite par Mélissa Lavoie et approuvé à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver d'utiliser du fonds à destination spécial pour couvrir le montant de 3 188,80\$ pour le spectacle de la compagnie CRÉASON.</p>
5.		DOSSIERS COURANTS
5.1		<p>Fonds à destination spéciale (information)</p> <p>Il y a présentement plus de 52 000\$ dans le fonds à destination spéciale de l'école. Les montants avaient été amassés dans les dernières années pour améliorer la cour d'école. Étant donné les travaux, le montant n'a jamais été utilisé. C'est un fonds qui sert à financer des activités ou divers projets spéciaux de l'établissement. Il faut donc se pencher sur l'utilisation de ce montant dans un avenir rapproché. L'administration est soumise à la surveillance du conseil d'établissement.</p> <p>De nombreuses idées sont nommées comme : des jeux au sol (lignage sur la cour), un terrain de soccer synthétique, ajout d'un panier de Basket-Ball, une location de glace à l'aréna de Contrecoeur, de nouveaux buts de soccer dans la cour des petits, une murale intérieure ou extérieure, un espace extérieur de type classe extérieure sur la terrasse, un toit vert ou un jardin extérieur ou intérieur. L'équipe-école sera consultée pour des idées de projets possibles à réaliser.</p>
6.		<p>Parole à la présidente</p> <p>Mention concernant la grève du 6 novembre 2023 et Mme Lefebvre mentionne son appui et sa solidarité envers les revendications actuelles.</p> <p>Mention d'encouragement à l'équipe-école en lien avec l'approche du prochain bulletin.</p>
7.		<p>Parole à la représentante au comité de parents</p> <p>M. Poissant mentionne que 2 réunions ont eu lieu depuis la dernière rencontre et qu'il fera dorénavant suivre les documents des lendemains du conseil à tous les membres du CÉ puisque des formations intéressantes sont offertes aux membres du CÉ. De plus, M. Poissant est maintenant collaborateur au comité de parents. Des discussions ont aussi eu lieu concernant la 3^e école primaire à venir à Contrecoeur. Le 23 octobre dernier, des terrains ont été présentés à la direction générale du CSSP. Nous sommes dans l'attente d'une réponse sur le choix du terrain. Le comité a été consulté pour le calendrier scolaire 2024-2025.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		En lien avec le PEVR M. Poissant mentionne que le « bien-être » est considéré comme une valeur importante pour les prochaines années à venir. La direction nomme qu'un objectif sera aussi ajouté dans le prochain projet éducatif en lien avec le bien-être puisque le PEVR renferme cette compétence transversale. Il a été suggéré d'offrir la possibilité du mode de réunion hybride pour les prochaines rencontres, un projet pilote est à venir.
8.		<p>Parole aux enseignants</p> <p>Il est mentionné que la Fête de l'Halloween a été une réussite. Les aides à la classe sont très appréciées. Le 1er bulletin est à venir. Il est mentionné qu'il y a eu grève le 6 novembre en matinée et 3 autres journées de grèves sont à venir soit les 21-22-23 novembre prochain.</p>
9.		<p>Parole à la technicienne du service de garde</p> <p>Tout se passe bien avec une équipe complète.</p>
10.		<p>Parole à la direction</p> <p>Mme Monarque réitère sa préoccupation concernant la sécurité des élèves aux abords de l'école. Plusieurs parents ont communiqué leurs inquiétudes depuis le début de l'année. Plusieurs actions ont été faites comme des rappels aux parents, de la sensibilisation au débarcadère ainsi que des envois par courriel. De la surveillance policière devrait être visible dans les prochaines semaines.</p> <p>Suite à l'annonce des 3 journées de grève prévues les 21-22 et 23 novembre, une communication sera transmise aux parents afin de reporter les rencontres prévues du 23 novembre à une date ultérieure. Le projet éducatif de l'école pour 2023-2027 est en construction, les objectifs sont déterminés et les cibles ont été identifiées. La prochaine étape est l'élaboration du plan d'action pour atteindre nos objectifs.</p>
11.	<p>152-CÉ 23-24-17</p>	<p>Levée de l'assemblée : 20h 12 Proposé par Jacinthe Cyr</p>